

SÉANCE DU CONSEIL DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT

ORDRE DU JOUR DU 11 JANVIER 2023

Date: Mercredi 11 Janvier 2023

Horaire: 18:30

Lieu: Salle du Conseil

Désignation d'un.e Secrétaire de séance

Appel nominal

Pouvoirs

Approbation du Procès-Verbal du 30 novembre 2022

Rapport interne

Rapporteurs	N°	Rapports
A définir	MA1-01-23-53	Question du Conseil du 1er Arrondissement au Maire de Lyon

Dossiers pour avis

Rapporteurs	N°	Rapports
Mathilde CORTINOVIS	5128	Lancement de l'opération n° 60BUPA22 "Budget participatif 2022 - Enveloppe globale" et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-3, programme 00020 <i>Direction Générale des Services - Délégation générale à la proximité et aux relations aux habitants</i>
Mathilde CORTINOVIS	3661	Lyon 1er - Lancement de l'opération n° 01078528 " Restauration du jardin des Chartreux et végétalisation de la contre allée du cours Général Giraud » - Affectation d'une partie de l'AP n° 2021-2, programme 00012 - Autorisation de signer une Convention de Transfert de Maitrise d'Ouvrage pour la végétalisation d'une partie de la contre-allée Giraud et recette d'une participation financière de la part de la Métropole de Lyon <i>Direction des Espaces Verts</i>
Malika HADDAD-GROSJEAN	4518	Garantie sollicitée à hauteur de 15 % par la SA d'économie mixte à conseil d'administration ADOMA pour la souscription de trois emprunts d'un montant total de 2 274 389 euros relatifs à une opération d'acquisition-amélioration de 66 logements PLAI situés 5, impasse Fernand Rey à Lyon 1er <i>Direction des Finances</i>

Rapporteurs	N°	Rapports
Jean-Christian MORIN	4735	Médiateur de la Ville de Lyon - Modalités de mise en oeuvre <i>Direction Générale des Services - Délégation générale à la proximité et aux relations aux habitants</i>
Lucie PERRIN	5120	Déploiement de la marque Ici C Local dans les marchés de plein vent, pour valoriser les produits alimentaires locaux et/ou issus de circuits courts. <i>Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat</i>
Malika HADDAD-GROSJEAN	5157	Approbation du premier plan d'actions de la Ville de Lyon dans le cadre de la charte des Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens <i>Direction de la Santé</i>
Fatima BERRACHED	5116	Attribution de subventions de fonctionnement général aux associations gestionnaires d'équipements de Petite Enfance pour un montant total de 5 173 765 euros – Exercice 2023 – Approbation d'une convention d'application financière type aux conventions cadre <i>Direction de la Petite Enfance</i>
Fatima BERRACHED	5065	Attribution des crédits et des subventions aux écoles primaires publiques (maternelles et élémentaires). <i>Direction de l'Education</i>
Fatima BERRACHED	5062	Approbation de la convention d'application et attribution d'une subvention de 200 000 euros à l'association AFEV pour la poursuite du soutien au dispositif « Ambassadeurs du livre » au sein des écoles publiques lyonnaises pour l'année scolaire 2022-2023 (période janvier – 31 août 2023). <i>Direction de l'Education</i>
Fatima BERRACHED	5087	Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations à caractère socio-éducatif ou de prévention spécialisée organisant des chantiers loisirs ou éducatifs à destination de jeunes lyonnais rencontrant des difficultés sociales et financières particulières - Programmation initiale 2023 pour un montant total de 59 100 euros <i>Direction du Développement Territorial</i>
Fatima BERRACHED	5091	Attribution de subventions de fonctionnement général d'un montant de 14 566 774 euros aux MJC, centres sociaux, maisons de l'enfance ainsi qu'à différentes associations d'éducation populaire - Approbation et autorisation de signature des conventions d'application afférentes avec chacune des associations <i>Direction du Développement Territorial</i>
Malika HADDAD-GROSJEAN	5071	Attribution de subventions de fonctionnement à divers clubs sportifs au titre de la saison 2022-2023 - Approbation de conventions cadre et de conventions d'application financière avec ces associations <i>Direction des Sports</i>
Yves BENITAH	5056	Attribution de subventions de fonctionnement général à 18 institutions culturelles pour un montant de 15 980 400 euros – Exercice 2023 – Approbation de 5 conventions-cadres et d'une convention d'application financière type aux conventions cadres <i>Direction des Affaires Culturelles</i>

Rapporteurs	N°	Rapports
Yves BENITAH	5098	Attribution d'une subvention de 160 000 euros à l'association Quais du polar pour l'organisation de la 18ème édition du festival "Quais du polar" du 30 mars au 2 avril 2023 - Approbation d'une convention cadre <i>Direction des Evénements et Animation</i>
Yves BENITAH	5057	Approbation d'une convention d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit de locaux dénommés « Les Subsistances » situé 8 bis quai Saint-Vincent à Lyon 1er entre la Ville de Lyon et l'association Les Nouvelles Subsistances – EI 01 182 <i>Direction des Affaires Culturelles</i>
Yves BENITAH	5035	Approbation de la gratuité d'entrée aux étudiants lors de la nocturne étudiante du 16 mars 2023 au Musée des beaux-arts et au Musée d'art contemporain de Lyon dans le cadre du Pôle des Musées d'art <i>Direction des Affaires Culturelles</i>
Yves BENITAH	5030	Opération n° 01017519 " Église Saint-Bruno-les-Chartreux : conservation préventive et curative du mobilier " – Adaptation du montant de l'opération et affectation complémentaire de l'AP 20005/2015-1 - lancement de la phase 2 portant sur la restauration du tableau " L'Assomption de la Vierge ", classé au titre des Monuments Historiques - Approbation du plan de financement prévisionnel et d'une convention de partenariat-offre de concours entre l'Association " Église Saint Bruno, Splendeur du Baroque " et la Ville de Lyon – Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) <i>Direction des Affaires Culturelles</i>
Jean-Christian MORIN	5171	Adaptation des droits de stationnement à la première étape du projet d'amplification de la zone à faibles émissions (ZFE) de la Métropole de Lyon aux véhicules particuliers et 2 roues motorisés de Crit'Air 5 et non classés : correction d'une erreur matérielle <i>Direction de la Mobilité Urbaine</i>